



Procès-verbal n°13 de la réunion du Conseil d'administration du 8 décembre 2020

Présents : Mmes I. Delrue, M.Joliet, C. Porphyre, MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), A.Geurten, S.Faraone, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel, *secrétaire général*

Excusé : Mr A. Geurten (raisons familiales)

La réunion se déroule par vidéoconférence à 17h00

0.Approbation de l'ordre du jour

Les membres du CdA approuvent l'ordre du jour tel que proposé.

1.Dossier Corona

1.1.Situation sanitaire

Indépendamment du fait que le prochain comité de concertation est programmé le 18 décembre 2020, les membres du conseil d'administration prennent les décisions suivantes :

« *Attendu que l'arrêté ministériel du 28 novembre 2020 modifiant l'arrêté ministériel du 28 octobre 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 a prolongé les mesures sanitaires jusqu'au 15 janvier 2021.*

Attendu qu'en application de l'article 4 dudit arrêté, les établissements relevant du secteur sportif restent fermés jusqu'à cette date,

Attendu qu'il convient de statuer sans attendre les éventuelles mesures d'assouplissement décrétés par le comité de concertation du 18 décembre 2020,

- *La date d'inscription aux championnats régionaux et provinciaux est postposée au 17 janvier 2021.*
- *La reprise des championnats est quant à elle programmée au week-end des 13 et 14 février 2021.*
- *Les entraînements et les compétitions U12 sont toujours autorisés aux conditions suivantes : Seul un membre du ménage des participants peut assister à ce type de compétitions et d'entraînements. »*

I.Delrue, présidente du département relations CdA-CP est chargée de présenter les décisions aux responsables des comités provinciaux pour adhésion et avant publication.

1.2. Etat des lieux des inscriptions en régionale

M. Joliet, présidente du département championnat informe les membres du CdA sur l'inventaire des inscriptions actuellement enregistrées : 50 clubs qui se sont manifestés avec pour certains des réserves (ouverture des cafétéria)

1.3. Réaction des clubs liégeois de R1

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'un courrier émanant des clubs liégeois évoluant en R1 qui a été réceptionné au secrétariat général en date du 7 décembre 2020. Ledit courrier porte sur les modalités de reprise de la compétition.

Le CdA prend position sur les différentes questions étant entendu que la reprise de la compétition est subordonnée à l'autorisation des autorités fédérales. Sur la base de la décision visée au point 1.1., le conseil d'administration précisera son point de vue.

Entretemps, le président et la présidente du département championnat répondront au courrier.

1.4. Situation au niveau des compétitions nationales.

Le président présente les dispositions définitives relatives à la reprise du championnat de TDW1 qui est programmé le week-end des 12 et 13 décembre 2020. Il fait part des différents échanges qu'il a eus avec le Cabinet de la Ministre des Sports pour aboutir à l'approbation du protocole qui autorise les entraînements et les matches de la TDW1.

1.5. Réduction du droit d'inscription forfaitaire des équipes en championnat

Les membres du conseil d'administration approuvent la proposition conjointe du président et du trésorier-général de réduire le droit d'inscription forfaitaire des équipes en championnat de 50% pour autant que lesdites équipes reprennent effectivement la compétition.

2. Assemblée générale du 19 décembre 2020

2.1. Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'ordre du jour définitif tel qu'il a été envoyé aux membres des groupements parlementaires le vendredi 4 décembre 2020

2.2. Questions de la commission financière

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des questions de la commission financière sur le budget 2021 et auxquelles le trésorier-général, le président et le directeur technique vont répondre.

2.3. Organisation pratique

Les membres du conseil d'administration prennent les décisions suivantes :

- Les modalités de quorum seront d'application
- Chaque membre ne peut être porteur que d'une procuration
- Le secrétaire-général se charge des modalités pratiques pour la gestion de l'assemblée générale à distance.

2.4. Dossier indemnités des formations

2.4.1. Réponse du CDA Courrier des parlementaires du Hainaut

Les membres du CdA confirment les termes du courrier qui a été envoyé au groupement des parlementaires du Hainaut par lequel il est répondu point par point et il est confirmé que la position du CdA est maintenue.

2.4.2. Réaction du groupement des parlementaires du Hainaut.

Les membres du CdA prennent connaissance du courrier par lequel le groupement des parlementaires du Hainaut accuse réception de la réponse du CdA et demande différents éléments d'information.

2.4.3. Suite donnée à la réaction du groupement des parlementaires du Hainaut

Le conseil d'administration décide de solliciter un complément d'information sur les souhaits formulés.

3. Approbation des procès-verbaux des réunions du CDA

3.1. Approbation de la réunion du conseil d'administration du 17 novembre 2020

Les membres du conseil d'administration confirment l'approbation du procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2020 telle qu'elle a été formulée lors de la consultation du 19 novembre 2020 et publiée dans la newsletter du 20 novembre 2020.

4. Compétences administratives du CdA

4.1. Demande du CP BBW d'organiser son assemblée provinciale par vidéoconférence

Le conseil d'administration ne s'oppose pas à ce principe mais soumet la proposition à l'assentiment de la majorité absolue des clubs consultés préalablement (moitié + 1).

4.2. Implémentation de la feuille de match électronique

Le conseil d'administration décide d'inviter le président de la commission informatique pour procéder à l'examen de l'état des lieux du dossier.

Il confirme, par ailleurs, l'implémentation de la feuille de match électronique pour la saison 20-21 si les tests envisagés sont probants et si des sessions de formation sont organisées.

Jean-Pierre Delchef

Bernard Scherpereel

Président

Secrétaire-général